

Déclaration liminaire Conseil Administration juin 2021

Alors que cette année, encore fortement perturbée par la crise sanitaire, se termine, nous voudrions faire part au CA de nos inquiétudes.

Alors que la majorité des enseignants a encore répondu présent pour relever les défis liés à la crise sanitaire :

1. la promesse du paiement des corrections de rapports de stage, que nous avons assurées au mois de juin 2020 n'a pas été tenue. Nous n'avons pas encore été rémunérés pour ce travail réalisé il y a un an.
2. l'assurance que le versement d'une prime d'équipement informatique devait être versée dès janvier 2021, n'a pas été tenue. De plus les enseignants documentalistes ne sont pas concernés par cette prime. Pourquoi une telle discrimination entre les enseignants ?
3. et puis, suite à l'annonce par la DGER de l'impossibilité d'inscrire l'AP (Accompagnement personnalisé) en Bac STAV dans nos fiches de service, contrairement à l'engagement du Ministre, nous tenons à rappeler que l'accompagnement personnalisé est inscrit dans le référentiel de formation à hauteur de deux heures semaines. Un des objectif de l'AP est de travailler sur les compétences de base dont la communication orale, communication orale nécessaire pour l'épreuve orale terminale. Les difficultés de maîtrise de la langue se retrouvent aussi pour les soutenances de dossier en BTS où il n'y a pas d'heures de préparation.

Les représentants du personnel